

## SEANCE DU 11 AVRIL 1902.

PRÉSIDENCE DE M. MOUILLEFARINE, VICE-PRÉSIDENT.

M. le Président annonce la présence de M. Boris de Fedtschenko, conservateur du Jardin Impérial de Saint-Petersbourg et souhaite la bienvenue à ce savant russe, connu par ses voyages botaniques dans le Turkestan.

« La Société botanique de France, dit M. le Président, s'est toujours fait un devoir et un honneur d'accueillir les botanistes étrangers de passage à Paris; la nationalité de M. Boris de Fedtschenko rend aujourd'hui à la Société ce devoir particulièrement doux et cet honneur particulièrement sensible ».

M. Gagnepain, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 mars, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président prononce l'admission de :

Mademoiselle Marie-Louise CAMUS, avenue des Gobelins, 25, à Paris, qui avait été présentée dans la précédente séance par MM. Malinvaud et Fernand Camus.

M. le prince Roland Bonaparte, ayant rempli les conditions énoncées dans l'article 13 des Statuts, est proclamé membre à vie.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, informant la Société qu'il lui accorde, comme les années précédentes, une subvention de 1000 francs, en retour de 25 exemplaires de ses publications. M. le Président a écrit à M. le Ministre pour le remercier au nom de la Société.

M. le Secrétaire général donne lecture de la communication suivante :

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRACE FOLIAIRE MARATTIENNE ET DE LA TRACE FOLIAIRE OPHIOGLOSSÉENNE. EXEMPLES ET MODIFICATIONS DE CES TRACES; par **MM. C.-Eg. BERTRAND et F. CORNAILLE.**

Nous ne parlerons, dans cette Note, que de la partie de la trace foliaire qui est comprise dans la fronde. Pour spécifier les diverses régions de la trace nous ferons usage de la terminologie que nous avons définie dans notre communication à l'Académie du 30 décembre 1901.

I

1. La trace foliaire marattienne ne présente tous ses caractères que dans les très gros pétioles.

2. Les caractéristiques de la trace marattienne s'énonceront comme il suit.

a) Faisceaux disposés en chaîne discontinue, coupée par de nombreuses incisions qui y entaillent à la fois le bois et les libers.

b) Cette chaîne jalonne un premier arc externe fermé en avant par la réunion des paliers antérieurs sur la partie antérieure de la surface de symétrie C S. L'arc externe n'a pas de plis sur ses demi-arcs postérieurs, par suite ses diverses sections ne sont pas différenciées. Les courbures des amorces sont larges, fondues dans la courbure générale de l'arc externe. Les marges ne sont pas sensibles.

c) L'arc externe enferme une chaîne intérieure discontinue, formant un ou plusieurs arcs internes qui sont alors : homœomorphes, excentriques, fermés, successivement enveloppants. Le dernier arc interne est ordinairement ouvert. Il peut être fermé localement et alors libre ou bien accolé tangentiellement au milieu de l'arc interne précédent. Parfois aussi le pénultième des arcs internes reste également ouvert, il appuie ses bords sur les demi-arcs antérieurs de l'antépénultième des arcs internes.